

Electric Power Company Limited a installé un groupe de 20,800 kW à la centrale hydro-électrique de Tinker, sur la rivière Aroostook, portant le total de la puissance génératrice installée à 30,840 kW.

Québec.—En 1965, le vaste programme de construction de centrales hydro-électriques du Québec a ajouté 905,000 kW au total déjà impressionnant de presque 10,000,000 de kW pour la province; la puissance nouvelle comprenait 755,000 kW d'origine hydraulique et 150,000 kW de source thermique. On prévoit pour 1966 une puissance supplémentaire, entièrement de provenance hydraulique, de 451,920 kW. D'après les prévisions actuelles, une nouvelle puissance génératrice de plus de 5,250,000 kW, la plus grande partie de provenance hydraulique, devrait entrer en service au cours des années 1967-1974.

Un des travaux techniques les plus prodigieux de l'Amérique du Nord, l'aménagement du potentiel énergétique des rivières Manicouagane et aux Outardes a progressé selon les prévisions en 1965. Le projet comprend la construction de sept nouvelles centrales hydro-électriques sur les deux rivières et l'augmentation de la puissance d'une centrale existante. La puissance additionnelle globale que l'on espère tirer des aménagements sur les rivières Manicouagane et aux Outardes excédera 5,500,000 kW. Manic 2, à onze milles en amont de l'embouchure de la rivière Manicouagane, a été la première centrale à entrer en service en 1965. Elle comprend cinq groupes d'une puissance globale de 635,000 kW. Trois autres groupes doivent compléter l'installation de Manic 2; deux sont prévus pour 1966 et le troisième pour 1967. Manic 1, la prochaine centrale qui est censée produire de l'énergie sur la Manicouagane, sera en service en 1966. Elle comprendra deux groupes électrogènes d'un rendement estimatif de 61,660 kW chacun; un troisième groupe qui doit compléter l'installation de Manic 1 sera en service en 1967. L'aménagement le plus considérable du complexe hydro-électrique des rivières Manicouagane et aux Outardes est Manic 5, destiné à atteindre une puissance génératrice totale de 1,344,000 kW au moyen de huit groupes électrogènes. Une fois terminé, le barrage arc-bouté et à voûtes multiples de Manic 5 aura une longueur de plus de 4,000 pieds et une hauteur de 703 pieds à sa plus haute extrémité au-dessus de la roche de fond et sera l'un des plus élevés et des plus massifs du genre au monde. On s'attend que la production de l'énergie y commence vers 1970 et que la centrale soit terminée en 1972. La dernière des nouvelles centrales de la Manicouagane à entrer en service, d'après le programme en cours, sera Manic 3, d'une puissance génératrice totale prévue de 1,120,000 kW et comprenant sept groupes électrogènes; son entrée en service est prévue pour 1972 et la production totale pour 1974.

Sur la rivière aux Outardes, à Outardes 4, l'énergie sera produite par quatre groupes de 158,000 kW chacun, dont les trois premiers entreront en service en 1968 et le quatrième en 1969. Le barrage à Outardes 4 produira un réservoir d'une superficie de plus de 250 milles carrés. La centrale souterraine que l'on se propose d'installer à Outardes recevra quatre groupes électrogènes de 189,000 kW chacun. Trois d'entre eux commenceront à fonctionner en 1968 et le quatrième, en 1969. La centrale Outardes 2, attenante à l'installation existante de Chute-aux-Outardes, est censée entrer en service en 1968 et avoir une puissance globale de 447,000 kW fournie par trois groupes.

Ailleurs dans la province, l'Hydro-Québec aménage deux emplacements dans le secteur des rapides des Quinze, sur le cours supérieur de la rivière Outaouais, qui desserviront les régions du nord-ouest de la province où l'essor économique est intense: la centrale du Rapide-des-Îles est destinée à recevoir quatre groupes électrogènes de 37,300 kW chacun; deux sont prévus pour 1966, le troisième pour 1967 avec l'installation possible d'un quatrième si le besoin s'en fait sentir sur le marché local; la centrale des premières chutes est organisée de manière à recevoir quatre groupes ayant une puissance de 112,000 kW; les trois premiers y seront installés à raison d'un par année de 1968 à 1970 et le quatrième à une date plus éloignée qui n'est pas encore fixée.

La puissance de la première installation thermo-électrique d'importance au Québec, celle de Tracy, près de Sorel, a été augmentée en 1965 par suite de l'addition d'un second groupe électrogène de 150,000 kW, ce qui a porté la puissance de la centrale à 300,000 kW.